

**Enquête hebdomadaire de signalement de cas de COVID-19 dans  
l'enseignement agricole  
(Public et privé)**

***Vendredi 12 mars 2021***

**L'enseignement supérieur agricole : une stabilisation des nouveaux cas de Covid confirmés  
mais une hausse des nouveaux cas contacts identifiés par les ARS.**

**1. Rappel méthodologique :**

Depuis la rentrée de septembre 2020, les établissements d'enseignement supérieur agricole (publics et privés) remontent à la DGER le nombre de nouveaux cas de Covid confirmés (nouveaux cas asymptomatiques et nouveaux cas cliniques) et le nombre de nouveaux cas contacts identifiés par les ARS, parmi leur population étudiante (étudiants/doctorants/stagiaires/apprentis) et parmi leurs personnels (enseignants et non enseignants).

Le signalement des nouveaux cas de COVID-19 s'effectue sur une base hebdomadaire (du jeudi 0 heure de la semaine n-1 au mercredi minuit de la semaine n).

**Il s'agit de prendre en compte le nombre de nouveaux cas (l'incidence),** ce qui est plus fiable pour déterminer le risque pour une population donnée, par comparaison à la prévalence qui prend en compte à la fois le nombre de cas anciens et nouveaux ainsi que leur durée. Ces deux notions ont bien été précisées aux établissements.

De même, s'agissant des nouveaux cas contacts, il a été indiqué aux établissements qu'il s'agissait des nouveaux **cas contacts qui ont été identifiés par les ARS.**

**Par ailleurs, les données remontées des écoles n'ont aucune valeur épidémiologique.**

**Les données transmises par les établissements sont aussi à prendre avec prudence à certaines périodes.**

Ainsi, sur la période de la 3<sup>ème</sup> semaine de novembre jusqu'au début du mois de décembre, la plupart des écoles ne comptabilisaient que quelques unités de nouveaux cas de Covid et pour certaines d'entre elles, aucun nouveau cas n'était recensé ; cette situation était en grande partie liée à la difficulté pour les établissements de recueillir l'information auprès des étudiants qui étaient retournés à leur domicile.

A noter aussi que la légère hausse constatée la semaine de rentrée de janvier était difficile à interpréter en l'absence de données la semaine précédente (pause hivernale).

**2. Données globales pour la semaine considérée :**

✓ **Le nombre de nouveaux cas de Covid confirmés (asymptomatiques et cliniques)** s'établit cette semaine à 26, soit la reconduction de la tendance constatée la semaine précédente qui enregistrait 22 nouveaux cas avec, à l'instar de la semaine

précédente, une répartition équilibrée entre les nouveaux cas de Covid asymptomatiques et les nouveaux cas de Covid cliniques.

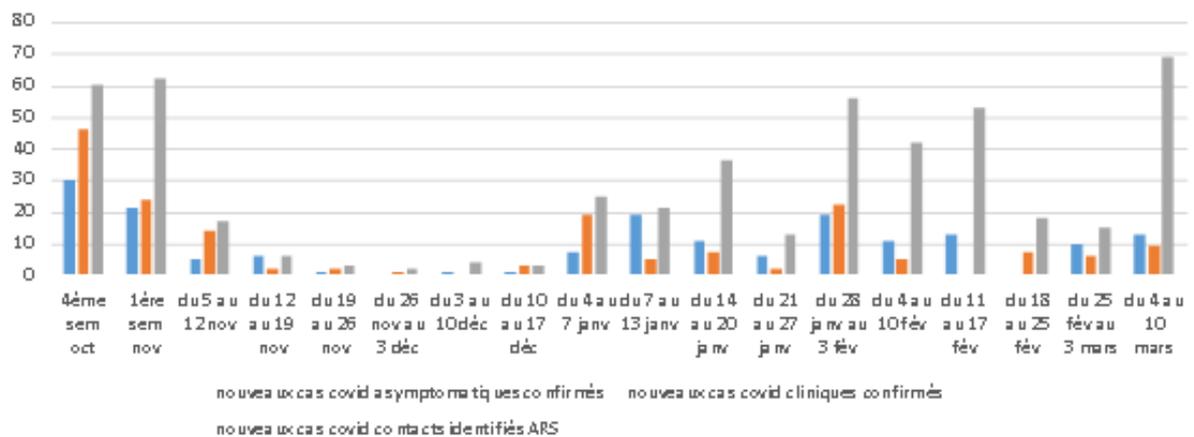
✓ **Le nombre des nouveaux cas contacts identifiés par les ARS s'élève cette semaine à 82, contre 21 nouveaux cas recensés la semaine précédente.**

**A noter que l'impact du Covid reste toujours plus important dans la population étudiante pour les nouveaux cas de Covid confirmés (22 nouveaux cas contacts/4 parmi les personnels) et les nouveaux cas contacts identifiés par les ARS (69 nouveaux cas contact/13 parmi les personnels).**

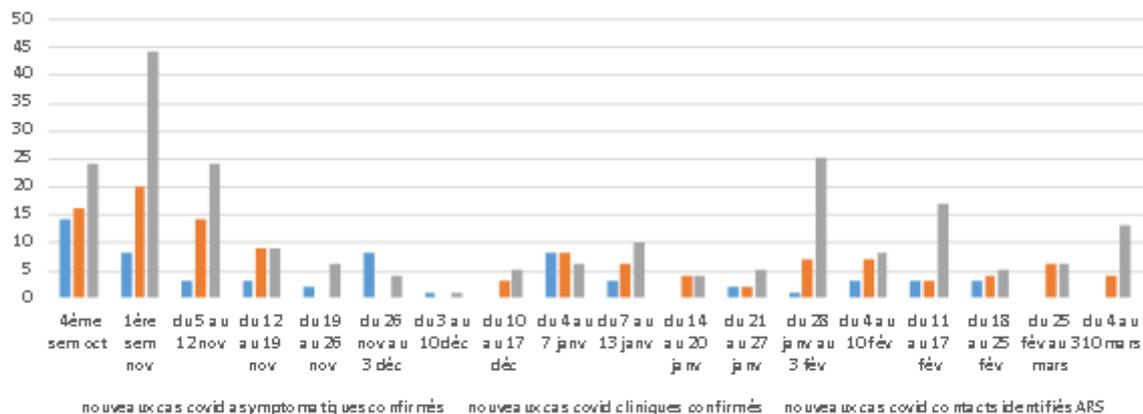
XXXXXXX

Ci-après deux graphiques portant sur l'évolution du nombre de cas Covid-19 confirmés et cas contacts chez les apprenants et les personnels depuis la rentrée des congés d'automne.

Evolution de la Covid-19 chez les apprenants (étudiants, doctorants, stagiaires, apprentis) de l'enseignement supérieur agricole :



### Evolution de la Covid-19 chez les personnels (non enseignants et enseignants) de l'enseignement supérieur agricole :



### **3. Point sur la reprise progressive des enseignements dans les établissements :**

Les orientations qui ont été adressées par la DGER le 22 janvier 2021 aux établissements d'enseignement supérieur agricole (publics et privés) en application des dispositions du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, modifié en dernier lieu par le décret n° 2021-105 du 2 février 2021 sont inchangées.

**Une version actualisée au 5 mars de la FAQ « enseignement supérieur agricole » a été publiée sur l'Intranet du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.**

**L'actualisation prend en compte, avec les adaptations nécessaires, les dernières dispositions qui sont intervenues en matière de stages, de mobilités et d'accompagnement psychologique des étudiants (dispositif Santé Psy Etudiants) et qui figurent dans des circulaires du MESRI (publiées le 15 février).**

La FAQ sera actualisée, en tant que de besoin en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures complémentaires décidées par le Gouvernement.

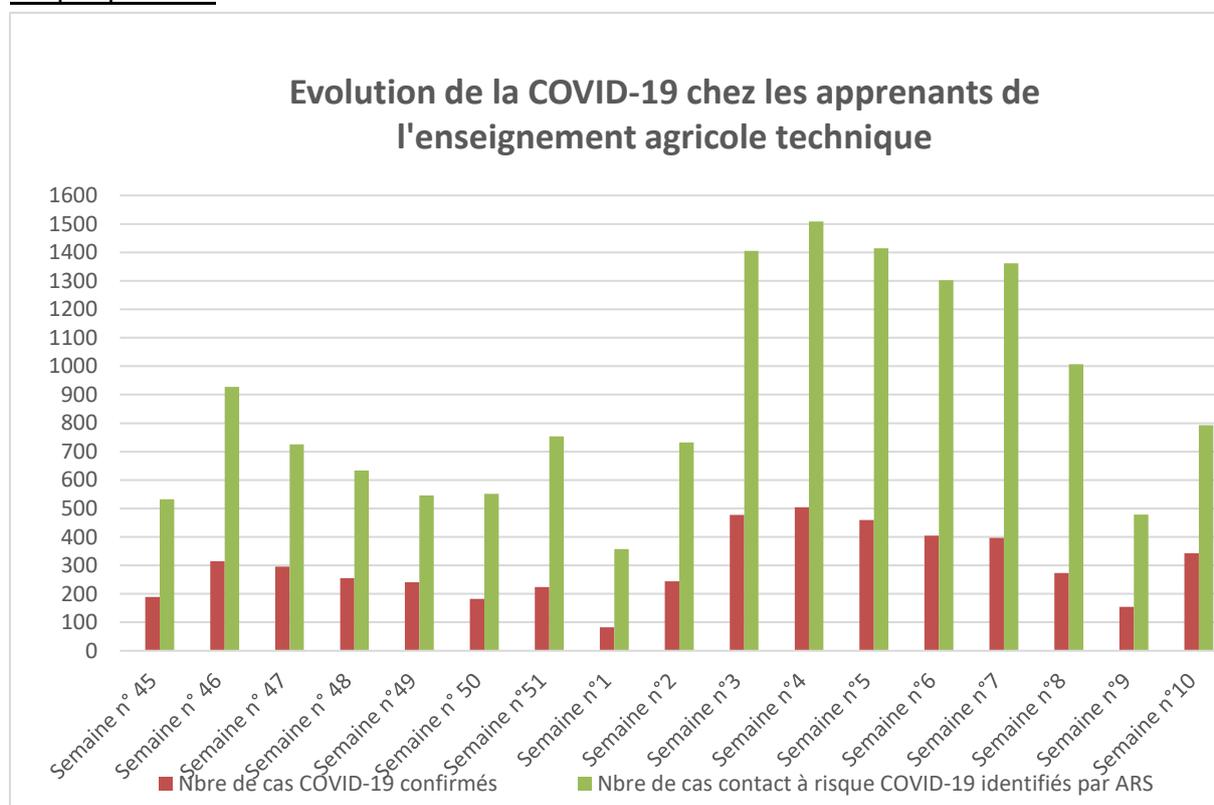
**L'enseignement technique agricole : une dégradation globale des données est constatée pour cette semaine.**

Un suivi quotidien de l'évolution du nombre de cas confirmés Covid-19 et de cas contacts à risque<sup>1</sup> identifiés par les agences régionales de santé (ARS) est réalisé par la DGER.

Les remontées transmises par les établissements permettent également de mesurer l'impact en matière d'organisation pour les 805 établissements<sup>2</sup> de l'enseignement technique agricole dans le contexte sanitaire actuel où le niveau de circulation du SARS-COV-2 est intense.

Ci-après deux graphiques portant sur l'évolution du nombre de cas Covid-19 confirmés et cas contacts chez les apprenants (graphique n°1) et les personnels (graphique n°2) depuis la rentrée des congés d'automne.

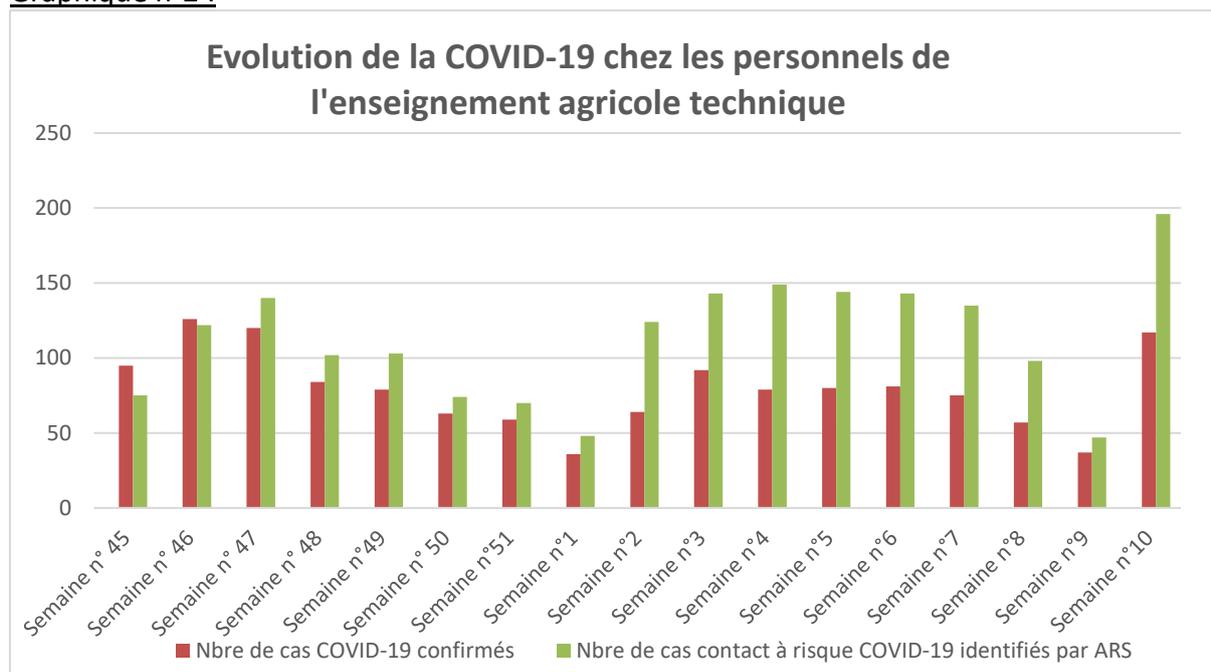
**Graphique n°1 :**



<sup>1</sup> Toute personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé sans mesure de protection efficace.

<sup>2</sup> 216 publics et 589 privés.

Graphique n°2 :



**1. La semaine est marquée par une augmentation des cas COVID-19 confirmés et des cas contacts à risque.**

Le **nombre de cas Covid confirmés** (460 personnes) repart à la hausse avec 269 personnes supplémentaires infectées par rapport semaine -1.

**Le nombre de cas confirmés chez les élèves/étudiants** augmente également (+92 jeunes par rapport à semaine-1, passant de 129 à 221).

Cette semaine, 0,52% des lycéens et étudiants scolarisés en formation initiale scolaire (public) dans l'enseignement technique agricole sont considérés comme étant des cas contact à risque par les ARS. Sur la même population, 0,19% sont infectés par la Covid. Ces données sont en augmentation conformément à l'augmentation du nombre de personnes concernées pour chaque critère.

Le nombre de **cas confirmés COVID chez les personnels** augmente également de 80 personnes par rapport à semaine-1.

Le nombre de **cas contact à risque** validés par les ARS augmente également cette semaine (+463 personnes par rapport semaine -1) se traduisant de la manière suivante pour chaque catégorie de cas contact à risque : apprenants (élèves/étudiants) : +192, apprentis : +69 et stagiaires : +53 et personnels : +149.

Remarque : en rouge : évolution à la hausse, en vert : évolution à la baisse, en noir : données stables.

Les régions les plus impactées sur la base du cumul des cas confirmés et des cas contacts sont :

- **Auvergne-Rhône-Alpes** : cas contact à risque : 91 contre 116 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 51 cas contre 5 ;
- **Bourgogne Franche-Comté** : cas contact à risque : 121 contre 27 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 28 cas contre 15 ;
- **Centre Val de Loire** : cas contact à risque : 124 contre 0 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 124 cas contre 0 ;
- **Grand Est** : cas contact à risque : 39 contre 169 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 9 cas contre 34 ;
- **Hauts de France** : cas contact à risque : 55 contre 0 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 22 cas contre 0 ;
- **Ile de France** : cas contact à risque : 75 contre 1 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 17 contre 0 ;
- **Nouvelle Aquitaine** : cas contact à risque : 213 contre 35 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 93 cas contre 15 ;
- **Occitanie** : cas contact à risque : 78 contre 4 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 20 cas contre 1 ;
- **PACA** : cas contact à risque : 112 contre 166 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 26 cas contre 62.

Récapitulatif national par région

Région	Nbre de cas contact à risque COVID-19 identifiés par ARS					Nbre de cas COVID-19 confirmés				
	Personnels	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total	Personnels	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	20	69	1	1	91	10	16	18	12	56
Bourgogne-Franche-Comté	33	60	22	6	121	11	13	2	2	28
Bretagne	11	12	5	-	28	7	9	2	-	18
Centre-Val de Loire	13	107	4	-	124	29	64	25	6	124
Corse	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Grand Est	5	14	10	10	39	-	7	-	2	9
Guadeloupe	-	1	-	-	1	-	1	-	-	1
Guyane	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hauts-de-France	8	39	8	-	55	6	9	7	-	22
Île-de-France	18	16	41	-	75	5	3	9	-	17
La Réunion	1	5	-	-	6	-	-	-	-	-
Martinique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mayotte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Normandie	7	23	4	1	35	7	9	2	-	18
Nouvelle Calédonie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Aquitaine	34	139	25	15	213	22	52	4	15	93
Occitanie	10	46	8	14	78	6	12	1	1	20
Pays de la Loire	2	3	1	5	11	4	19	4	1	28
Polynésie Française	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provence-Alpes-Côte d'Azur	34	53	24	1	112	10	7	2	7	26
Wallis et Futuna	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
National	196	587	153	53	989	117	221	76	46	460

**2. A l'instar des autres indicateurs, on constate une augmentation du nombre de classes fermées et de fermetures partielles d'établissement.**

Sur les 805 établissements de l'enseignement agricole technique, on dénombre cette semaine:

- 112 classes fermées (+ 131 par rapport à semaine -1) : +83 en formation initiale scolaire, +7 en apprentissage, +3 en formation continue ;
- 1 établissement totalement fermé (+1 par rapport à semaine -1) ;
- 14 établissements partiellement fermés du fait de la fermeture d'une ou plusieurs classes (+6 par rapport à semaine -1) ;
- 1 internat totalement fermé ;
- 1 internat partiellement fermé.